

Communiqué de presse

Le projet d'un Resort Club Med au Barcarès, une alliance « public-privé » structurante pour la réhabilitation d'une friche touristique au bord de la Méditerranée

Perpignan, le 22 juillet 2026

Les partenaires de ce premier projet du Club Med en Occitanie ont confirmé collectivement leurs intentions d'engagement en faveur de sa réalisation au travers de la signature d'un protocole d'intention commun.

Le protocole d'intention signé ce jour à Perpignan fixe les principales conditions et modalités de coopération des différents partenaires, en vue de la réalisation d'un Resort haut de gamme sur la commune du Barcarès, et plus précisément sur le site de l'ancien village de vacances « Les Portes du Roussillon » représentant au total 13,6 hectares.

Ce projet structurant, porteur d'emplois et d'attractivité pour la commune et le territoire catalan, repose sur un partenariat « public-privé » composé du Club Med, de la Région Occitanie, du Département des Pyrénées-Orientales, de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM), de la Ville du Barcarès, de Barcarès Aménagement, de la CCI des Pyrénées-Orientales, de la Banque des Territoires et de Promologis, acteur de référence du logement social et abordable en Occitanie.

Le projet de Resort du Barcarès, dont l'exploitation sera assurée par le Club Med, un acteur majeur du tourisme haut de gamme à l'échelle internationale, sera implanté sur un foncier acquis en 2019 par la société privée Barcarès Aménagement qui souhaite le céder afin de favoriser la réalisation du projet touristique.

Le premier Club Med en Occitanie

Le programme du futur Resort Club Med au Barcarès est en cours de conception et devrait comprendre environ 400 chambres. Implanté sur un site offrant un cadre exceptionnel, il vise à respecter le plus haut niveau d'exigences en matière de respect et d'intégration dans son environnement naturel au cœur d'une région riche en activités culturelles, sportives et de loisirs. Il bénéficiera d'un climat idéal pour une ouverture prolongée dans l'année. Ce sera le premier Resort Club Med en Occitanie, illustrant la volonté de l'entreprise de renforcer sa présence en France et en Méditerranée.

Pensé pour les familles comme pour les couples actifs, le Resort proposera une vaste gamme d'activités, aussi bien au sein du site – avec notamment plusieurs piscines, des courts de padel, des terrains de tennis, de nombreuses activités sportives terrestres, un Spa et des espaces dédiés au bien-être – que dans son environnement immédiat. La plage et l'étang offriront un terrain privilégié pour la pratique des sports nautiques.

Le Resort disposera également de plusieurs lieux de restauration, et de l'ensemble des infrastructures dédiées à l'accueil et à l'encadrement des enfants dès l'âge de 4 mois.

Proposé en formule tout compris, le Resort offrira une expérience haut de gamme alliant confort, convivialité, richesse des activités et immersion dans la culture locale. Les clients bénéficieront d'une offre d'hébergement diversifiée, complétée par des logements saisonniers destinés aux collaborateurs du Club Med. Ces logements, réalisés par Promologis, illustrent la volonté de renforcer le lien emploi-logement et de répondre aux besoins des acteurs économiques du territoire.

En collaboration avec les acteurs du territoire, cette implantation devrait générer environ 450 emplois directs et près de 500 emplois indirects, ainsi que des partenariats avec des fournisseurs et prestataires locaux, valorisant les ressources et savoir-faire régionaux.

Le Resort sera conçu dans le respect des engagements de développement durable du Club Med, avec l'objectif d'obtenir la certification **BREEAM** pour la construction et **Green Globe** pour la gestion opérationnelle.

La Banque des Territoires, L'Etat et les collectivités souhaitent accompagner la faisabilité de ce projet visant à positionner une nouvelle offre touristique sur ce territoire. Au-delà d'être génératrice d'emplois, l'implantation dans les Pyrénées-Orientales de la marque Club Med, pionnière du concept de séjour tout-inclus haut de gamme, sera source de dynamisme économique pour la Région Occitanie, le département des Pyrénées Orientales, l'agglomération de Perpignan et la ville du Barcarès.

Le calendrier du projet sera précisé d'ici la fin de l'année, à mesure de l'avancement des études. À ce stade, une ouverture est envisagée à l'horizon de l'été 2030.

« Les Pyrénées-Orientales possèdent des atouts touristiques exceptionnels entre mer et montagne, que nous nous attachons collectivement à valoriser tout au long des saisons. Le projet du Club Med Barcarès, fruit d'un travail partenarial, vient confirmer la qualité et l'attractivité de notre destination catalane. Les enjeux de cette implantation sont nombreux, et nous comptons sur les équipes du Club Med pour mener un projet environnementalement responsable et novateur, notamment sur la question de l'eau. Gageons que l'ouverture de ce Club Med sera une vitrine touristique exceptionnelle, et le moteur d'une dynamique positive pour le territoire, l'emploi et le tourisme notamment grâce aux près de 1 000 emplois directs et indirects qu'il va créer. »
Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie.

« Investir dans un projet immobilier et touristique de cette ampleur n'est pas, a priori, le rôle naturel d'un Département. Mais quand un projet permet de reconquérir une friche sans artificialiser un hectare de plus, de créer environ 450 emplois directs et plus de 2000 ETP en phase de chantier dans un territoire où le chômage reste élevé, et de renforcer durablement notre offre touristique, notre responsabilité est de nous engager. Ce projet répond aussi aux exigences de notre temps : économies d'eau, protection du littoral, adaptation au changement climatique. Notre soutien reste conditionné à la création d'emplois locaux, à de bonnes conditions de travail pour les saisonniers et à une concertation avec la population du Barcarès. »
Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales.

« Ce projet d'implantation du Club Med au Barcarès est l'un des dossiers touristiques et économiques les plus stratégiques, les plus ambitieux et structurants pour les années à venir. Les bénéfices de ce projet pour notre territoire sont profonds et multiples. Tout d'abord, cette opération « pieds dans l'eau » est une perle rare sur le littoral méditerranéen, à l'heure où toutes les règles d'urbanisme se durcissent. Il permet la revalorisation d'un foncier d'exception qui avait perdu toute vocation depuis longtemps, et ce, sans consommer de nouveaux espaces naturels. Ensuite, c'est le levier tant attendu pour faire éclore un tourisme haut de gamme, une ambition que nous appelons de nos vœux depuis de nombreuses années. Il sera un moteur puissant pour l'économie locale grâce à la création de centaines d'emplois, à la dynamisation d'un tissu d'entreprises motivées et prêtes à accueillir cet établissement. Enfin, ce projet agira comme un formidable trait d'union en alimentant le tourisme d'arrière-pays. L'arrivée du Club Med est une très belle occasion de créer de nouvelles dynamiques, de nouveaux équilibres entre tourisme du littoral et tourisme d'arrière-pays. Avec ce projet, nous élargissons le champ des possibles et c'est une véritable bouffée d'oxygène pour notre territoire. »
Stéphane LODA, 1er Vice-président de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

« Ce projet est l'aboutissement d'une vision engagée dès 2018 : nous voulions faire du Barcarès une destination capable d'accueillir un opérateur touristique international de premier plan, avec le rêve qu'un Club Méditerranée s'y implante un jour. Cela supposait une décision audacieuse : assurer la maîtrise foncière de ce site remarquable pour rendre possible un projet de cette envergure. La commune a fait ce choix courageux, puis s'est rapprochée d'un promoteur solide, à la hauteur de cette ambition. Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers de voir ce travail de longue haleine se concrétiser avec la signature historique marquant l'arrivée du Club Med au Barcarès. » **Alain FERRAND, Maire de Le Barcares, Vice-Président Perpignan Méditerranée Métropole.**

« Dans un territoire où l'activité économique s'appuie sur l'engagement des travailleurs saisonniers, l'accès au logement constitue une condition essentielle de son développement. Déjà présent dans les Pyrénées-Orientales auprès des saisonniers, des jeunes et des familles, Promologis confirme son savoir-faire pour proposer des solutions de logement adaptées, au plus près des bassins d'emploi. Avec cette nouvelle offre de logements dédiée aux salariés du Club Med, Promologis renforce le lien emploi-logement, en facilitant l'accès au logement des saisonniers et en sécurisant leurs parcours professionnels sur le littoral catalan. » **Philippe WALLAERT, Président de Promologis**

« Barcarès Aménagement est une filiale du Groupe Esoral, société de promotion et d'investissement immobilier présente aussi bien en France qu'en Espagne. En 2019, elle a procédé à l'acquisition du village LES PORTES DU ROUSSILLON, un ensemble de plus de 13 hectares exploités jusqu'en 2022 par VVF date à laquelle les premières discussions avec le Club Med ont été engagées. En vue de réaliser une opération de restructuration complète du site, Barcarès Aménagement a déposé en 2024 un permis d'aménager. Les négociations en accord avec l'ensemble des collectivités et la Banque des Territoires sont aujourd'hui sur le point d'aboutir, ce qui est une excellente nouvelle pour ce territoire tant en termes d'emploi que d'attractivité touristique. » **Jean-Christophe LAROSE, Président du Groupe Esoral.**

« Avec l'arrivée du Club Med sur notre territoire, c'est une montée en gamme significative de notre appareil touristique qui se concrétise. Tout naturellement, le monde économique et ses représentants (CCI, UMIH, MEDEF, Fédération du bâtiment) se mobilisent aux côtés des collectivités, de l'Etat et des partenaires bancaires pour soutenir le projet et contribuer à consolider l'attractivité de notre territoire. Plus que jamais, la destination Pyrénées-Méditerranée doit devenir une référence commune au service du développement économique et de l'emploi. » **Laurent GAUZE, Président de la CCI des Pyrénées-Orientales.**

« La signature de ce protocole d'intention illustre l'engagement commun de tous les partenaires autour d'une ambition partagée : redynamiser une friche touristique de 13,6 hectares et y développer une offre complémentaire, afin de renforcer l'attractivité touristique des Pyrénées-Orientales et de l'Occitanie. Ce projet, en créant des emplois et en favorisant la cohésion sociale et territoriale, deviendra un levier pour le territoire, ses habitants et ses visiteurs. La Banque des Territoires soutient pleinement cette initiative, qui s'inscrit dans les objectifs du Plan Littoral 21 pour revaloriser le patrimoine littoral tout en préservant le trait de côte et ses enjeux environnementaux. » **Antoine SAINTOYANT, Directeur de la Banque des Territoires.**

« Avec Port-Barcarès, nous poursuivons une ambition qui me tient particulièrement à cœur : réinvestir la Méditerranée, berceau de l'histoire de Club Med, tout en imaginant le tourisme de demain. Transformer une friche touristique en une destination vivante, ouverte sur son territoire, créatrice d'emplois et de valeur pour l'économie locale démontre qu'un projet touristique peut être un véritable projet de territoire. Ce futur Resort offrira à nos clients un lieu où se retrouver en famille, pratiquer des activités sportives, découvrir la richesse de la culture locale et profiter pleinement de la Méditerranée. C'est exactement la vision que nous portons pour le Club Med des prochaines années. » **Stéphane MAQUAIRE, Président-Directeur général du Club Med.**

« Les Pyrénées-Orientales disposent d'atouts exceptionnels qui leur permettent d'affirmer une stratégie de développement touristique ambitieuse. L'implantation d'un Club Med au Barcarès s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en associant la reconversion d'une friche touristique, la création de plusieurs centaines d'emplois et le renforcement de l'attractivité d'un territoire déjà reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Ce projet est aussi l'illustration d'une mobilisation exemplaire des acteurs publics et privés, réunis autour d'une ambition commune au service du territoire. L'État prend toute sa part dans cette démarche partenariale en réunissant les conditions d'un dialogue exigeant entre les partenaires et en accompagnant les porteurs afin d'en sécuriser la réalisation. Cette dynamique ne peut toutefois se concevoir

qu'au regard des enjeux propres à notre territoire : la préservation du littoral, la gestion durable de la ressource en eau, la protection de la biodiversité et le respect des règles qui garantissent un aménagement équilibré. C'est cette exigence qui permettra de faire de ce projet une référence pour le tourisme de demain dans les Pyrénées-Orientales. » **Pierre REGNAULT de la MOTHE, Préfet des Pyrénées-Orientales.**

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. **Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

banquedesterritoires.fr



À propos du Club Med

Fondé en 1950 par Gérard Blitz, rejoint ensuite par Gilbert Trigano, Club Med est l'inventeur du concept de club de vacances tout compris et de l'encadrement des enfants, avec la création du Mini Club en 1967. Présent dans 40 pays à travers le monde, et avec 61 Resorts Premium et Exclusive Collection, Club Med propose une expérience de vacances l'esprit libre dans des destinations et des sites d'exception. Grâce au soutien de son actionnaire Fosun Tourism Group et à la mise en œuvre réussie de sa stratégie de repositionnement, Club Med est aujourd'hui le leader mondial des vacances tout compris haut de gamme et expérientiel pour les familles et les couples actifs. Club Med emploie près de 30 000 Gentils Organisateurs (G.O) et Gentils Employés (G.E), représentant 110 nationalités., illustrant la richesse et la diversité multiculturelle au cœur de l'expérience Club Med.

A propos de Promologis

Acteur de référence en Occitanie du logement social et abordable, Promologis, filiale d'Action Logement Immobilier, intervient sur l'ensemble de la chaîne de l'habitat durable : aménagement, construction, gestion locative, accession, accompagnement social et gestion des copropriétés.

Sa vocation est de faciliter l'accès au logement des salariés et des ménages que le marché libre ne peut accueillir dans des conditions adaptées.

Fort de 600 collaborateurs, Promologis loge plus de 90 000 personnes au sein d'un parc de 42 500 logements au cœur de 300 communes, au plus près des bassins d'emploi.

Aux côtés de sa filiale IzySyndic dédiée à la gestion de copropriétés issues de l'accession dans le neuf et l'ancien (20 000 lots), Promologis agit chaque jour pour accompagner durablement les parcours résidentiels et le développement économique des territoires en facilitant le lien emploi-logement.

Contacts presse :

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline VALLEE – celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

Club Med

Louba DOROSHINA – Liubov.doroshina@clubmed.com – 01 53 35 35 08

Région Occitanie

Eléa THERON – elea.theron@laregion.fr – 06 24 49 52 11

Promologis

Caroline PLÉNACOSTE – c.plenacoste@promologis.fr – 06 07 90 43 93